



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
5 avril 2016
Français
Original : anglais

6-10 juin 2016, New York
Point 9 de l'ordre du jour provisoire
Volontaires des Nations Unies

Volontaires des Nations Unies

Rapport de l'Administratrice

Résumé

Le présent rapport pour l'exercice biennal 2014-2015 permet de prendre connaissance des résultats et réalisations du programme des Volontaires des Nations Unies dans la mise en œuvre de son cadre stratégique pour la période 2014-2017. Il rend également compte de l'examen à mi-parcours du cadre stratégique en évaluant les progrès, défis, possibilités et perspectives du programme. Sa structure s'inspire de la matrice intégrée de résultats et de ressources (2014-2017), conformément à la décision 2014/13 du Conseil d'administration. Les annexes suivantes sont affichées sur le site Web du Conseil exécutif : a) statistiques sur les Volontaires des Nations Unies; b) états financiers; c) présentation de rapports sur la matrice intégrée de résultats et de ressources, et ajustements à mi-parcours; et d) document de discussion sur le volontariat et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le présent rapport peut être lu en parallèle avec les rapports annuels du programme des Volontaires des Nations Unies pour 2014 et 2015, qui mettent en évidence certains aspects propres aux résultats obtenus par les Volontaires.

Éléments qui pourraient faire l'objet d'une décision du Conseil

Le Conseil d'administration voudra peut-être : a) prendre note du rapport biennal de l'Administrateur axé sur les résultats; b) remercier tous les Volontaires des Nations Unies et les Volontaires en ligne ONU qui ont été recrutés par le programme de leur contribution exceptionnelle à la paix et au développement à l'échelle mondiale pendant l'exercice biennal 2014-2015, et plus particulièrement les 83 % de Volontaires originaires de pays du Sud, car leur contribution à la coopération Sud-Sud est particulièrement importante; c) féliciter le programme des Volontaires des Nations Unies des résultats et réalisations à mi-parcours associés à son cadre stratégique pour la période 2014-2017; d) se féliciter de l'appui fourni par le programme des Volontaires des Nations Unies aux pays de programme et aux organismes des Nations Unies dans les efforts qu'ils accomplissent en faveur de la



paix et du développement en intégrant les Volontaires et le volontariat; e) demander que le programme des Volontaires des Nations Unies tire parti des progrès réalisés en continuant de mettre en œuvre des stratégies et des partenariats prospectifs et novateurs portant sur la coopération Sud-Sud en vue de l'élaboration de solutions axées sur le volontariat pour relever les défis du développement durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment en collaborant avec des partenaires non traditionnels tels que les milieux universitaires, la société civile, le secteur privé et d'autres entités; f) féliciter le programme des Volontaires des Nations Unies d'avoir participé activement à l'élaboration du Programme de développement à l'horizon 2030 et, en particulier, se féliciter du rôle joué par les Volontaires dans la mise en œuvre du plan d'action visant à intégrer le volontariat aux politiques et programmes axés sur la paix et le développement pendant la décennie à venir et au-delà, conformément à la résolution 70/129 de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 2015; g) prier le programme des Volontaires des Nations Unies de créer un mécanisme de consultation sur le plan d'action à l'intention des États Membres afin de faire en sorte que les efforts de multiples parties prenantes soient mis à profit pour permettre à un plus grand nombre de personnes de recourir au volontariat en tant que moyen de participer à la mise en œuvre des objectifs de développement durable; h) se féliciter de l'approche adoptée à mi-parcours par le programme des Volontaires des Nations Unies et consistant à continuer d'appliquer des mesures ambitieuses pour atteindre ses objectifs stratégiques, en notant que, bien que la pleine réalisation des objectifs poursuivis dans tous les domaines de résultats représente un défi de taille, ceux-ci continuent de donner une orientation stratégique au programme et revêtent une importance cruciale en raison des effets qu'ils peuvent avoir sur le développement et sur la viabilité financière du programme à long terme; i) noter l'analyse et les résultats financiers du programme à mi-parcours pour l'exercice 2014-2015, et plus particulièrement l'importance que revêtent les ressources qui sont fournies par les États Membres au programme par l'intermédiaire du PNUD et dont la base opérationnelle du programme a besoin pour exécuter son mandat principal; j) réaffirmer le rôle crucial du Fonds bénévole spécial en tant que composante indispensable des ressources du programme, car c'est lui qui fournit des capitaux de démarrage pour le lancement de projets novateurs, et demander à tous les partenaires de développement qui en ont les moyens de contribuer à ce fonds; et k) demander au PNUD de continuer à fournir au programme des Volontaires des Nations Unies toute l'assistance administrative, financière et juridique nécessaire à l'exécution de son mandat.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Cadre stratégique pour la période 2014-2017 : Résultats et réalisations à mi-parcours	6
A. Résultat 1. Les entités des Nations Unies obtiennent plus efficacement les résultats escomptés lorsqu'elles intègrent à leurs programmes des volontaires hautement qualifiés et des activités de volontariat de haute qualité, en veillant à ce que tout l'appui nécessaire leur soit fourni.	6
B. Résultat 2. Les pays intègrent plus efficacement le volontariat dans les cadres nationaux, ce qui permet de mieux mobiliser les populations dans les processus de développement	14
C. Efficacité institutionnelle : le programme VNU est une organisation plus efficace et efficiente, avec des systèmes et des pratiques et processus de fonctionnement améliorés, des ressources bien gérées et un personnel motivé	18
III. Analyse et résultats financiers	22
IV. Réflexions à mi-parcours : difficultés, possibilités et perspectives d'avenir	24
Annexes (disponibles sur le site Web du Conseil d'administration)	
1. Aperçu statistique des Volontaires de l'ONU	
2. États financiers du programme des Volontaires des Nations Unies, 2014-2015	
3. Matrice intégrée de résultats et de ressources du programme des Volontaires des Nations Unies, 2014-2017	
4. Document de travail du programme des Volontaires des Nations Unies	

I. Introduction

1. Le présent rapport pour l'exercice biennal 2014-2015 rend compte des résultats et réalisations du programme des Volontaires des Nations Unies dans la mise en œuvre du cadre stratégique (2014-2017). Il rend également compte de l'examen à mi-parcours du cadre stratégique en évaluant les progrès, défis, possibilités et perspectives d'avenir du programme. Structuré en utilisant la matrice intégrée de résultats et de ressources (2014-2017), conformément à la décision 2014/13 du Conseil d'administration, ce rapport montre qu'il s'est produit une transition en faveur d'un renforcement de la tendance à mettre l'accent sur les résultats et l'obligation de rendre compte pour les responsables du programme.

2. Partout dans le monde, les besoins croissants de sociétés plus jeunes et en expansion ont suscité des réponses conditionnées par la crise économique internationale. Les événements qui se sont produits pendant la période 2014-2015, tels que la crise prolongée qui sévit en Syrie et la survenue de l'épidémie d'Ebola, ont mis en lumière la fragilité des acquis du développement et la nécessité de faire preuve de résilience aux niveaux individuel, communautaire, national et mondial. Des disparités et inégalités croissantes ont donné naissance à un nouveau phénomène : l'apparition de communautés fragiles, même dans des pays qui avaient jusqu'alors été stables. Pendant toute cette période, des acteurs du monde entier intervenant dans des contextes divers et représentant différents points de vue ont participé à des processus, au nombre desquels les débats consacrés à l'après-2015, qui ont abouti à une transformation radicale du paysage du développement.

3. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le nouveau paysage de développement détermineront l'orientation stratégique du programme des Volontaires des Nations Unies (VNU). La reconnaissance, dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, de la nécessité de mobiliser toutes les ressources disponibles, et sa prise en compte du caractère universel des obstacles à surmonter en matière de développement, ainsi que des solutions possibles, ont confirmé l'importance que revêtent les Volontaires et le volontariat. Le désir renouvelé d'intensifier la participation des populations au développement est un élément essentiel du mandat du programme VNU, étant donné que les Volontaires et le volontariat jouent un rôle de premier plan en permettant aux populations de faire entendre leur voix et de donner libre cours à leurs capacités créatives.

4. En 2014-2015, un nombre croissant de Volontaires et de Volontaires en ligne ONU été à l'avant-garde de l'action menée pour promouvoir la paix et le développement dans le monde entier. Dans le cadre de cinq programmes d'envergure mondiale, le volontariat donne la preuve du potentiel qu'il possède pour exercer des effets transformateurs, avec 30 programmes et projets de nouvelle génération entrepris conjointement au niveau des pays sous les auspices des Nations Unies. Mobilisant la participation des citoyens du monde entier, le programme VNU transforme l'expérience des Volontaires et maximise leur épanouissement personnel et professionnel, tout en mettant en lumière les contributions qu'ils apportent en rendant l'ONU plus efficace et efficiente.

5. Au cours de l'exercice biennal considéré, le programme VNU a assuré avec succès la promotion du rôle des volontaires et du volontariat dans le développement, ainsi que de la contribution qu'ils y apportent, en particulier pendant la période qui a précédé l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le

programme VNU a soutenu un vaste réseau d'organisations internationales qui envoient des volontaires et les mobilisent, pour les inciter à participer au débat intergouvernemental sur les objectifs de développement durable. Le programme a mené une action de plaidoyer auprès des gouvernements, de la société civile, du secteur privé et d'autres partenaires pour qu'ils reconnaissent que le volontariat est un mécanisme d'une importance cruciale pour encourager la participation des populations au développement, aux niveaux local et national. Il a mobilisé son réseau de groupes de volontaires et les partenaires de la société civile pour qu'ils soutiennent la campagne « MY World ». Les organisateurs de la campagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ont estimé qu'au moins la moitié des réponses, dont le nombre atteint près de 10 millions, ont été dues à l'action des volontaires qui ont assuré la sensibilisation des populations cibles, souvent dans des régions éloignées. Ces activités de partenariat et de plaidoyer ont abouti à la reconnaissance du fait, au sein des instances intergouvernementales et des Nations Unies, que les volontaires et le volontariat sont des moyens puissants et transectoriels de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le programme VNU a présenté la deuxième édition du « Rapport sur la situation du volontariat dans le monde », document portant sur l'apport du volontariat et la contribution des volontaires à la transformation de la gouvernance. Ce rapport a appelé l'attention sur le rôle joué par le programme VNU en tant que guide d'opinion dans le cadre des activités de volontariat menées en faveur de la paix et du développement.

6. Du point de vue financier, la valeur totale des services fournis par les Volontaires des Nations Unies pendant l'exercice biennal, directement ou par l'intermédiaire de partenaires des Nations Unies, a été de 402 millions de dollars. Les donateurs ont octroyé une contribution de 32,5 millions de dollars aux activités directement liées aux initiatives des Volontaires des Nations Unies; les contributions au Fonds bénévole spécial, qui sont indispensables à la poursuite des innovations, ont diminué de 11 % par rapport à l'exercice biennal précédent.

7. Tout en fournissant ces résultats d'une importance majeure en dépit de l'instabilité de sa base de ressources, de la réduction des montants provenant de sa principale source de financement, et d'un paysage de développement en pleine évolution et où les difficultés à surmonter sont nombreuses, le programme VNU s'est essentiellement attaché à mener à bien des transformations internes positives. Il a restructuré une grande partie de ses réflexions et politiques stratégiques, renforcé sa gouvernance interne, maintenu une orientation plus résolument axée sur les résultats et mis en œuvre de nouvelles stratégies de mobilisation des partenaires, appelé l'attention sur la coopération Sud-Sud et l'établissement de partenariats plus solides avec les États Membres et les organismes des Nations Unies. En réorientant son action vers ses partenaires et ses clients, le programme VNU a mis en œuvre une nouvelle stratégie de partenariat visant à diversifier son réseau de partenaires, notamment en renforçant la collaboration avec le secteur des entreprises. À mi-parcours, le programme VNU accorde la priorité aux mesures qui lui permettront de continuer de s'adapter afin d'être à la hauteur de la tâche consistant à maximiser les possibilités offertes au sein du système des Nations Unies dans le domaine du volontariat, et de proposer des solutions axées sur les volontaires et le volontariat en vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

II. Cadre stratégique pour la période 2014-2017 : résultats et réalisations à mi-parcours

8. En utilisant la matrice intégrée de résultats et de ressources, le programme VNU est capable de repenser radicalement la façon dont il mesure systématiquement les résultats des programmes et des organes par rapport aux objectifs d'étape à mi-parcours. L'efficacité du programme VNU en termes de résultats et de produits pour 2014-2015 a été la suivante :

- a) 11 indicateurs ont été jugés conformes aux attentes ou les ont dépassées,  vert (le résultat est supérieur à la valeur fixée pour l'objectif d'étape, ou ne lui est pas inférieur de plus de 5 %);
- b) 6 indicateurs sont jugés inférieurs aux attentes,  jaune (le résultat est inférieur de plus de 5 % à la valeur fixée pour l'objectif d'étape);
- c) 2 indicateurs pour lesquels des données à mi-parcours ne sont pas disponibles,  gris.

Avec près de deux tiers des indicateurs actifs (11 sur 17) conformes aux attentes en matière de résultats ou les dépassant, le programme VNU a permis d'enregistrer toute une série de résultats positifs à mi-parcours. L'annexe 3 contient des données supplémentaires sur les niveaux de référence des indicateurs, les objectifs et les résultats, conformément à la matrice intégrée de résultats et de ressources.

A. Résultat 1. Les entités des Nations Unies obtiennent plus efficacement les résultats escomptés lorsqu'elles intègrent à leurs programmes des volontaires hautement qualifiés et des activités de volontariat de haute qualité, en veillant à ce que tout l'appui nécessaire leur soit fourni

Résultats obtenus		Résultats selon les indicateurs par rapport aux objectifs d'étape à mi-parcours
1.1	Partenaires des Nations Unies indiquant que les Volontaires et le volontariat ont apporté une contribution positive	Données non disponibles 
1.2	Bénéficiaires indiquant que les activités des Volontaires ont eu un effet positif pour eux	96 % 

9. C'est en partie grâce aux liens étroits établis entre le programme et ses partenaires des Nations Unies qu'il a été possible de déployer des citoyens de toutes les régions du monde en tant que Volontaires des Nations Unies et d'intégrer efficacement le volontariat aux programmes du système des Nations Unies. En 2014, 69 % de ces partenaires ont indiqué que les Volontaires des Nations Unies et le volontariat avaient apporté une contribution positive à l'exécution de leurs programmes. Le programme VNU a entretenu un dialogue continu avec les partenaires des Nations Unies aux niveaux des activités sur le terrain et du siège, dans le cadre de l'action qu'il mène pour optimiser les effets attribuables à ses activités au sein du système des Nations Unies. Le nombre des bénéficiaires ayant

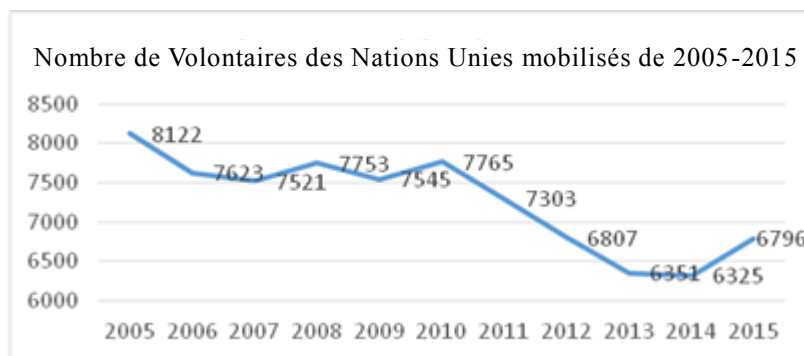
signalé que les effets des activités du programme VNU avaient été positifs a atteint 5,7 millions, soit 96 % de la valeur fixée pour l'objectif à mi-parcours.

Produit 1.1. Amélioration de la mobilisation des Volontaires des Nations Unies suite à une meilleure prévision des besoins des entités partenaires des Nations Unies, ainsi qu'à une meilleure exécution des activités grâce à l'adoption de solutions novatrices rapidement mises en œuvre par les Volontaires

Résultats obtenus		Résultats selon les indicateurs par rapport aux objectifs d'étape à mi-parcours	
1.1.1	Volontaires des Nations Unies mobilisés	85 %	●
1.1.2	Volontaires en ligne ONU mobilisés	69 %	●
1.1.3	Entités des Nations Unies ayant conclu des accords novateurs portant sur des programmes tenant compte des besoins en vue de la mobilisation de Volontaires des Nations Unies	67 %	●
1.1.4	Modalités et initiatives mettant en jeu des Volontaires des Nations Unies	100 %	●

Mobilisation de Volontaires des Nations Unies

10. La mobilisation des Volontaires en tant que moyen d'appuyer les activités du système des Nations Unies au niveau des pays a été un important facteur de succès pour le programme VNU en 2014-2015. Pour la première fois depuis 2010, on a enregistré en 2015 une augmentation du nombre annuel de Volontaires mobilisés (6 796)¹.



11. L'âge moyen d'un Volontaire des Nations Unies (en 2015) était de 37 ans, avec 12 années d'expérience professionnelle. La proportion de Volontaires âgés de moins de 30 ans est passée de 14 % en 2013 à 23 % en 2015, et 6 % ont été recrutés après avoir signé un contrat conclu expressément dans le cadre du système de volontariat pour les jeunes. La proportion de Volontaires de sexe féminin est passée de 40 % en 2013 à 43 % en 2015. Un changement notable a été observé au niveau des lieux

¹ Voir également annexe 1.

d'affectation famille non autorisée, où la proportion de femmes est passée de 30 % à 37 % au cours de la même période. La participation au programme VNU a fait l'objet de démarches entreprises de façon délibérée par les intéressées, et des candidates hautement qualifiées ont été présentées aux instances de sélection des partenaires des Nations Unies, en particulier pour des missions de maintien de la paix, où les hommes ont traditionnellement représenté la plus grande partie des effectifs. Quelque 83 % de l'ensemble des Volontaires, et 58 % de tous les Volontaires internationaux, sont originaires de pays du Sud. Ce dernier chiffre représente une contribution majeure fournie par le programme VNU à la coopération Sud-Sud, car il permet à des personnes originaires de ces pays de collaborer à la recherche de solutions aux défis du développement par l'échange et le transfert de compétences, de connaissances et de bonnes pratiques.

12. En 2014-2015, l'une des principales tendances observées dans le cadre du programme VNU a été l'augmentation de la demande de Volontaires nationaux, leur proportion passant de 28 % en 2013 à 34 % en 2015. Cela a contribué à un renforcement de l'appropriation nationale et à une augmentation des capacités. Le programme prévoit que leur nombre continuera d'augmenter, et il repositionne le système de volontariat national pour faire en sorte qu'il continue de favoriser la création de capacités nationales.

13. Les Volontaires des Nations Unies ont été parmi les premiers à participer aux interventions d'urgence entreprises par des partenaires des Nations Unies en 2014-2015, notamment lorsqu'il s'est agi de prêter secours aux victimes de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, du typhon Haiyan aux Philippines et du tremblement de terre au Népal. Les Volontaires qui ont lutté contre l'épidémie d'Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone ont fait la preuve du dévouement qui les caractérise en exécutant des tâches qui leur étaient confiées dans des situations très difficiles. Plus de 70 Volontaires ont participé à la Mission des Nations Unies pour les interventions d'urgence contre Ebola, et des Volontaires recrutés par le PNUD ont localisé des patients, renforcé les capacités des services chargés des mesures de prévention et de sensibilisation, et coordonné la distribution de denrées alimentaires. Conjointement avec le Programme alimentaire mondial (PAM), les Volontaires ont joué un rôle crucial en portant secours à plus de 600 000 personnes touchées au Sierra Leone, et ont mobilisé des bénévoles dans les communautés et parmi les jeunes pour lutter contre l'épidémie. En Guinée, les Volontaires ont mobilisé plus de 2 500 jeunes bénévoles locaux, en partenariat avec des organisations de jeunesse, pour exécuter des campagnes de sensibilisation.

14. Le nombre de Volontaires des Nations Unies a augmenté en 2015, pour s'établir à 6 796, chiffre qui représente 85 % de l'objectif (8 000) qui était visé à mi-parcours et n'a pu être atteint en raison du fait que la demande des partenaires des Nations Unies a été plus faible que prévu. Le programme VNU est essentiellement un fournisseur de services pour les partenaires des Nations Unies et le nombre de volontaires a fluctué en fonction de l'évolution des tendances observées dans le domaine de l'aide publique au développement.

15. En réponse à cette tendance, le programme VNU a l'intention de lancer une stratégie de mobilisation et de gestion des Volontaires à la fin de 2015. Celle-ci définit les mesures à prendre pour augmenter le nombre de Volontaires, notamment en renforçant la présence du programme sur le terrain, en élaborant des instruments de partenariat plus efficaces et en améliorant les techniques de promotion. Le

programme encourage les partenaires des Nations Unies à examiner la façon dont les volontaires et le volontariat peuvent faciliter la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que les moyens à utiliser pour mieux tirer parti de la participation des volontaires aux secours humanitaires et aux plans de relèvement, en exploitant les capacités de réserve et de déploiement rapide. Le programme VNU est en train d'élaborer de nouvelles stratégies de partenariat et de promotion pour mobiliser un nombre croissant de jeunes en tant que Jeunes Volontaires des Nations Unies, en leur offrant de meilleures possibilités de participer, d'assurer leur perfectionnement professionnel et de trouver un emploi. Reconnaissant la nécessité d'exécuter les prestations dont ont besoin les partenaires, le programme VNU continue d'examiner et d'améliorer les solutions et modalités offertes, les services actuellement disponibles étant fournis par des Volontaires appartenant aux catégories suivantes : internationaux, nationaux, jeunes, jeunes universitaires, Volontaires à court terme, expatriés et Volontaires en ligne ONU.

Mobilisation des Volontaires en ligne ONU

16. Le service des Volontaires en ligne ONU a poursuivi son expansion, avec plus de 480 000 utilisateurs inscrits originaires de quelque 180 pays, et a continué d'offrir des possibilités de volontariat et des services bénévoles par le truchement d'Internet. Le nombre de Volontaires en ligne est passé de 11 328 en 2013 à 11 800 en 2015, tandis que le nombre d'interventions a atteint 19 000, ce qui a permis d'offrir des solutions souples et expressément adaptées à 28 partenaires des Nations Unies et à 1 700 organisations non gouvernementales. Sur le total des Volontaires en ligne recensés, 59 % étaient des femmes et 60 % des jeunes. Près de 40 % des Volontaires en ligne exerçaient une activité professionnelle dans le secteur privé et tiraient parti de leurs connaissances spécialisées et de leurs compétences pour promouvoir la paix et le développement pendant leurs heures de loisir.

17. Une évaluation du service effectuée en 2014 a permis de se faire une idée de la mesure dans laquelle il contribue à l'expansion du volontariat en ligne à l'échelle mondiale et à l'augmentation du nombre de possibilités de volontariat, en particulier pour les personnes présentant une incapacité, les femmes et les bénévoles de pays en développement. En 2014-2015, 2 % des Volontaires en ligne mobilisés étaient des personnes présentant une incapacité. L'évaluation a montré clairement que les Volontaires en ligne permettaient de profiter de connaissances techniques dont les organisations de la société civile étaient dépourvues, et qu'ils contribuaient à la réalisation des objectifs de paix et le développement. Globalement, un taux de satisfaction de 94 % a été enregistré auprès des volontaires et des organisations en ce qui concerne la collaboration en ligne.

18. Les 11 800 Volontaires en ligne ont représenté 69 % du nombre fixé (16 700) pour atteindre l'objectif à mi-parcours. Avec une nouvelle stratégie de promotion et un nouveau plan d'action, le programme VNU élargit la portée des services fournis en s'adressant à des bénéficiaires autres que ceux avec lesquels il avait l'habitude de traiter, et est en train d'élaborer un projet pilote visant à tirer parti des partenariats conclus avec des sociétés du secteur privé, ainsi que des solutions axées sur les nouvelles technologies. Cette stratégie permettra au programme de se positionner en tant que filière pouvant être empruntée par les entreprises pour montrer qu'elles sont à la hauteur de leurs responsabilités sociales, et donnera aux organisations de promotion du développement bénéficiaires la possibilité d'accéder à de nouvelles ressources.

Produit 1.2. Le volontariat est intégré à la programmation des entités des Nations Unies par la mise en œuvre de programmes/projets conjoints mis sur pied par le programme VNU et les partenaires des Nations Unies dans quatre domaines prioritaires : la jeunesse, la consolidation de la paix, les services sociaux de base et la résilience des collectivités face aux problèmes environnementaux et aux défis posés par la réduction des risques de catastrophe

Résultats obtenus		Résultats selon les indicateurs par rapport aux objectifs d'étape à mi-parcours	
1.2.1	Volume des ressources financières du programme VNU dans le cadre des programmes/projets entrepris conjointement par le programme et les partenaires des Nations Unies	131 %	
1.2.2	Autres volontaires mobilisés dans le cadre de programmes/projets entrepris conjointement par le programme VNU et les partenaires des Nations Unies dans les domaines des services à la jeunesse, de la paix, des services sociaux de base et de la résilience des collectivités face aux problèmes environnementaux et aux défis posés par la réduction des risques de catastrophe	52 %	
1.2.3	Programmes/projets entrepris conjointement par le programme VNU et les partenaires des Nations Unies et conçus pour intégrer les principes de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes	110 %	

19. Le programme VNU a créé des programmes d'envergure mondiale pour mieux tirer parti de l'action des volontaires et du volontariat dans le cadre des efforts déployés pour obtenir des résultats dans les domaines prioritaires liés aux objectifs de développement durable, à savoir les services sociaux de base, la résilience de la collectivité face aux problèmes environnementaux et aux défis posés par la réduction des risques de catastrophe, la consolidation de la paix et la jeunesse. Le Fonds bénévole spécial représente l'investissement effectué dans ces programmes et projets associés par le programme VNU, et il joue un rôle crucial en permettant aux nouveaux partenariats de proposer des solutions novatrices pertinentes.

20. En élaborant une nouvelle série de programmes et projets conjoints des Nations Unies au niveau des pays, le programme VNU a réussi à revitaliser sa participation aux processus de programmation des Nations Unies. Il a également défini, en consultation avec les gouvernements et la société civile, le rôle que les volontaires et le volontariat peuvent jouer en s'attaquant à des difficultés rencontrées dans le domaine du développement durable et en offrant des solutions. À ce jour, 50 notes sur des idées de projet ont été approuvées et 5 millions de dollars provenant du Fonds bénévole spécial ont été investis dans des projets conjoints, ce qui a permis de tirer parti d'un effet multiplicateur considérable, le montant de l'enveloppe financière constituée grâce aux engagements des partenaires représentant un montant total de près de 90 millions de dollars. On prévoit que, à mesure que ces projets seront mis en œuvre, les partenaires des Nations Unies deviendront davantage conscients de l'intérêt présenté par l'intégration des volontaires et du volontariat, et qu'ils intensifieront leur soutien en conséquence en fournissant de nouvelles contributions.

21. Le Programme mondial de la jeunesse aide les jeunes à surmonter les problèmes créés par l'exclusion et à réduire la propension à la radicalisation, en leur donnant le sentiment de décider eux-mêmes de leur propre sort et d'avoir un but

dans la vie. Le volontariat des jeunes a pour effet de leur faciliter l'acquisition d'aptitudes personnelles et professionnelles en vue d'améliorer leurs chances de trouver un emploi. Il fait partie intégrante du programme VNU, et après qu'il a fait l'objet d'un projet pilote mené à bien par le FNUAP et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en 2014, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le PNUD et le PAM lui ont emboîté le pas. En outre, 18 projets conjoints ont été mis en place dans diverses régions d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que dans les États arabes. Le programme VNU a collaboré avec le Gouvernement vietnamien et les Nations Unies pour créer le Centre des volontaires du Viet Nam. Ce projet a favorisé l'expansion du réseau regroupant 300 clubs de volontaires qui avait été créé par le Centre. Celui-ci a soutenu des initiatives consistant notamment à fournir une formation à la conception et à la formulation de propositions de projet, aux techniques de négociation, à la mobilisation des ressources, à la promotion des objectifs de développement durable et au renforcement des capacités des dirigeants de groupes de volontaires.

22. Le Programme mondial de services sociaux de base mobilise des volontaires pour la fourniture et l'amélioration des services sociaux de base aux niveaux national et communautaire. Grâce à cette initiative, le programme VNU a renforcé les partenariats établis avec le PNUD, le FNUAP, l'UNICEF, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et les Gouvernements indien, kényan, pakistanais et ouzbek, entre autres. Le programme VNU collabore avec le partenariat H4+ et le Gouvernement kényan pour aboutir à une réduction durable du taux de mortalité maternelle historiquement élevé du Kenya en renforçant les capacités des fournisseurs de services de santé dans le domaine des soins obstétricaux, en améliorant l'accès des femmes enceintes à ces services, en formant et soutenant les agents de santé communautaire et les fournisseurs de soins et en améliorant l'accessibilité des informations sur la santé sexuelle et procréative. Par son aptitude hors du commun à mobiliser un grand nombre de bénévoles au niveau communautaire et à les associer au système des Nations Unies grâce aux moyens dont il dispose, le programme VNU permet d'avoir recours à un mécanisme d'une importance cruciale pour assurer que les interventions soient inclusives (en mobilisant délibérément des représentants de populations vulnérables) et produisent les effets souhaités (en ciblant des champions communautaires pour faire évoluer les comportements).

23. Le Programme mondial de consolidation de la paix soutient les efforts déployés par les Nations Unies pour promouvoir la paix en stimulant la participation des citoyens, et plus particulièrement en œuvrant avec les femmes et les jeunes en tant qu'agents de la paix. Les interventions menées à ce titre tirent parti de l'expérience institutionnelle acquise au cours des 20 années de partenariat avec le Département des opérations de maintien de la paix, en élaborant des initiatives novatrices en partenariat avec le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, en mobilisant les Volontaires des Nations Unies (plus de 3 000), qui sont déployés dans des contextes instables, et en renforçant la mobilisation des Volontaires nationaux pour favoriser la cohésion sociale et soutenir les initiatives de consolidation de la paix. Le vif intérêt manifesté par les partenaires a donné lieu à la mise en œuvre de projets conjoints au Burundi, en Colombie, en Guinée, au Honduras, au Kenya, au

Kosovo, au Mali et en République démocratique du Congo² ainsi que de plusieurs projets régionaux. Au Mali, le programme VNU propose à de jeunes volontaires d'œuvrer dans les domaines de la consolidation de la paix, de la cohésion sociale, du désarmement et des droits de l'homme.

24. Le Programme mondial de réduction de la vulnérabilité communautaire face à l'environnement et de réduction des risques de catastrophe assure la promotion du volontariat afin de faciliter le développement durable en utilisant des pratiques respectueuses de l'environnement, y compris celles qui consistent à tirer parti des connaissances autochtones ou locales dans la gestion de l'environnement et la réduction des risques de catastrophe. Le programme VNU a renforcé ses partenariats avec la FAO, le PNUD, l'UNICEF et les Gouvernements de la Bolivie, de la Guinée-Bissau, du Myanmar, du Népal, des Philippines, du Rwanda et de Sri Lanka, entre autres. Comme le programme VNU a déjà le cadre nécessaire en place, il a réussi à mettre rapidement sur pied une intervention de grande envergure afin de porter secours aux victimes du tremblement de terre qui a dévasté le Népal en avril 2015. Cette intervention a notamment consisté à déployer 84 ingénieurs civils agissant à titre bénévole et jeunes volontaires recrutés sur le plan national qui ont participé à la gestion des débris des structures effondrées et à la démolition de celles qui présentaient un danger, dans le cadre d'un projet conjoint entrepris avec le PNUD et le Gouvernement népalais. Les Volontaires des Nations Unies ont également formé 200 agents communautaires aux méthodes d'évaluation des constructions. Ces derniers ont, à leur tour, dirigé des équipes comprenant chacune plus d'une douzaine d'agents dans le cadre du programme « travail contre rémunération » du PNUD, ce qui a permis de faire participer des milliers de personnes à des travaux de démolition menés en toute sécurité.

25. Une analyse de base effectuée en 2013 a révélé que 57 372 « autres volontaires » non employés directement par le programme VNU ont été mobilisés dans le cadre de programmes entrepris conjointement par le programme et les Nations Unies, ce qui représente un critère crucial de succès pour l'intégration du volontariat à des projets et des programmes. Bien que 40 519 « autres volontaires » étaient mobilisés en 2014, et 46 263 en 2015, soit 52 % des effectifs fixés dans les objectifs d'étape à mi-parcours, le programme VNU évalue la crédibilité et la fiabilité des données suite à la modification des méthodes qui a eu lieu en 2014, afin de s'assurer que le processus de collecte des données présente toutes les garanties d'exactitude voulues.

26. Le programme VNU s'acquitte de l'engagement qu'il a pris en ce qui concerne l'égalité des sexes et la promotion du rôle des femmes en tant que facteur déterminant pour le succès des efforts accomplis en faveur de la paix et du développement. La proportion de l'ensemble des programmes et projets qui, entrepris conjointement par le programme VNU et les partenaires des Nations Unies, intègre expressément les principes d'égalité des sexes et d'autonomisation de la femme est passée de 44 % en 2013 à 88 % en 2015, ce qui signifie que l'objectif d'étape a été dépassé de 8 %. Tous les programmes entrepris à l'échelle mondiale prévoient des produits et des indicateurs applicables expressément aux principes de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, et 15 % des ressources sont affectées à la réalisation de cet objectif. Récemment, le programme VNU a mis en

² Dans le présent rapport, toute référence au Kosovo s'entend au sens de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

place le système de repérage des activités contribuant à l'égalité des sexes pour garantir que la planification et l'établissement des budgets aient lieu dans le respect du principe de la parité hommes-femmes.

Produit 1.3. On enregistre une amélioration du résultat de la mission des Volontaires des Nations Unies, de l'expérience qu'ils vivent lorsqu'un soutien efficace, notamment sous la forme d'une formation et d'un apprentissage, leur est fourni

Résultats obtenus		Résultats selon les indicateurs par rapport aux objectifs d'étape à mi-parcours	
1.3.1	Volontaires indiquant avoir vécu une expérience positive	98 %	
1.3.2	Volontaires qui, à la fin de leur affectation, indiquent que celle-ci et les possibilités d'apprentissage offertes contribuent à leur épanouissement personnel et à leur perfectionnement professionnel	99 %	

27. En 2015, 92 % de l'ensemble des Volontaires des Nations Unies ont indiqué que l'expérience qu'ils avaient vécue en accomplissant leur mission était positive, ce qui dénote d'excellents résultats, ce pourcentage étant proche de l'objectif de 94 % à mi-parcours. La diminution de 10 % du taux de démission pour les lieux d'affectation classés comme difficiles peut être attribuée à l'amélioration du bien-être des Volontaires. La proportion de Volontaires qui, à la fin de leur affectation, ont indiqué que leur mission et les possibilités d'apprentissage avaient contribué à leur épanouissement personnel et à leur perfectionnement professionnel est restée élevée (95 %), ce qui représente un résultat de 99 % par rapport à l'objectif à mi-parcours.

28. Ces succès sont en partie attribuables à la stratégie d'apprentissage des Volontaires qui a été lancée pour renforcer le développement des capacités et l'apprentissage pendant toute la durée d'une mission. Dans le cadre de cette stratégie, le dispositif de formation et de renforcement des capacités a fourni une formation axée sur les besoins à plus de 1 000 Volontaires en 2014-2015.

29. En 2015, le programme VNU a publié des conditions d'emploi révisées pour les Volontaires, lesquelles ont représenté l'aboutissement d'un processus d'examen exhaustif et de consultations détaillées avec les partenaires des Nations Unies, les organisations faisant appel à des volontaires, et ces derniers eux-mêmes. Les nouvelles conditions d'emploi sont mieux adaptées à l'évolution des besoins des partenaires des Nations Unies et des Volontaires, tout en préservant les avantages présentés par le programme. Elles ont simplifié les formalités administratives en rationalisant les procédures de gestion des services des Volontaires à l'échelle mondiale, et comprennent désormais un nouveau code de conduite. Les avantages et prestations actualisés correspondent également mieux aux besoins des Volontaires en poste dans des lieux d'affectation caractérisés par une situation complexe, avec versement d'un « sursalaire pour conditions difficiles » prévu pour tenir compte des contraintes supplémentaires rencontrées sur les plans de la santé, de la sécurité, du climat et des tensions psychologiques allant de pair avec les lieux d'affectation famille non autorisée.

B. Résultat 2. Les pays intègrent plus efficacement le volontariat dans les cadres nationaux, ce qui permet de mieux mobiliser les populations dans les processus de développement

Résultats obtenus		Résultats selon les indicateurs par rapport aux objectifs d'étape à mi-parcours	
2.1	Taux de volontariat national moyens	Données non disponibles ³	
2.2	Nombre de pays ayant enregistré des progrès dans la mise en œuvre de cadres nationaux de volontariat	103 %	

30. Pendant l'exercice biennal 2014-2015, le programme VNU a collaboré avec les pays pour augmenter le degré d'intégration du volontariat aux cadres nationaux en tant que moyen de mobiliser les populations dans les efforts visant à atteindre les résultats escomptés en termes de promotion de la paix et du développement. Le rôle fédérateur du programme et les partenariats qu'il a établis avec des organisations nationales et internationales faisant appel à des volontaires ont été essentiels pour positionner le volontariat dans le nouveau programme de développement. Au niveau intergouvernemental, le programme a veillé à ce que les groupes de volontaires soient mentionnés dans le document final sur les objectifs de développement durable⁴. L'inclusion de cet article permet l'intégration des groupes de volontaires dans les consultations sur les cadres à créer au niveau national.

31. Une importante réalisation du programme VNU en 2014-2015 a consisté à assumer son rôle d'agent de développement des capacités, en mettant résolument l'accent sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Le programme a renforcé les partenariats avec les organisations régionales, au nombre desquelles la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Commission de l'Union africaine, en vue de l'élaboration de projets conjoints qui mobilisent des volontaires contribuant à la coopération Sud-Sud. Avec 83 % des Volontaires qui sont originaires de pays du Sud, le programme représente l'une des expressions les plus emblématiques de la coopération Sud-Sud au sein du système des Nations Unies. Le programme a encore renforcé l'action qu'il mène en faveur de la coopération Sud-Sud en accueillant en 2015 en Chine, conjointement avec la Fédération des Volontaires de Beijing, la Conférence internationale sur les échanges de services de volontaires, à laquelle plus de 18 États Membres ont participé. Par la suite, une nouvelle plateforme a été créée pour favoriser, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, la mise en commun de connaissances et les échanges d'informations sur le volontariat entre les pays à revenu intermédiaire. La Conférence a abouti à un accord visant à déployer des équipes communes d'intervention humanitaire composées de volontaires du Sud déployés dans des pays du Sud. En outre, le programme VNU a établi une coopération Sud-Sud et triangulaire avec la Chine et Hong Kong (Région administrative spéciale de Chine) grâce aux fonds qu'elles ont fournis pour permettre le déploiement dans le Sud de Volontaires bénéficiant d'un financement intégral.

³ L'indicateur de résultat 2.1 a donné lieu à des difficultés sur le plan des méthodes utilisées, tel qu'expliqué à l'annexe 3.

⁴ A/70/L.1.

Produit 2.1. Élargissement de la portée des connaissances en fonction de la valeur/contribution du volontariat aux résultats obtenus dans la promotion de la paix et du développement

Résultats obtenus		Résultats selon les indicateurs par rapport aux objectifs d'étape à mi-parcours	
2.1.1	Publication des éditions du « Rapport sur la situation du volontariat dans le monde »	100 %	
2.1.2	Études financées par le programme VNU sur le volontariat dans la promotion de la paix et du développement	123 %	

32. En 2015, le programme VNU a produit la deuxième édition du « Rapport sur la situation du volontariat dans le monde »; le thème choisi pour l'analyse exceptionnelle qu'il contenait était « Transformer la gouvernance »; elle a été réalisée en procédant à une étude mondiale du rôle du volontariat dans l'amélioration de la façon dont les citoyens sont gouvernés et mobilisés. Le rapport a été lancé à New York, Nairobi, New Delhi, Bahreïn, Tokyo et Panama. À partir de données recueillies dans les diverses régions du monde, il montre comment les volontaires, qu'ils agissent à titre officiel ou non, s'associent aux acteurs de la gouvernance pour promouvoir la représentation, le respect du principe de responsabilité et la réactivité afin de collaborer aux efforts accomplis en faveur de la paix et du développement. Ce rapport a contribué à positionner le programme VNU à la place qu'il occupe et a constitué pour lui un instrument de plaidoyer et de création de partenariats.

33. Le programme VNU a intensifié et renforcé sa collaboration avec les milieux universitaires, les établissements de recherche, la société civile et les experts et chercheurs spécialisés dans le domaine du volontariat. Le programme a coordonné des manifestations à Washington et Nairobi en 2014-2015, ce qui a donné l'occasion à quelque 80 parties prenantes de se réunir pour examiner la façon de mesurer le volontariat dans le contexte des objectifs de développement durable. Ces manifestations ont débouché sur l'organisation d'un atelier, tenu à Bonn, sur les objectifs stratégiques d'une recherche internationale sur le volontariat en faveur du développement durable pour la période 2015-2030, auquel ont participé quelque 70 parties prenantes. Ces initiatives contribuent à promouvoir un programme de recherche d'envergure mondiale sur le volontariat consistant notamment à a) publier d'autres éditions du « Rapport sur la situation du volontariat dans le monde »; b) remédier conjointement aux lacunes observées dans le domaine de la collecte de données de recherche factuelles sur le rôle crucial joué par le volontariat dans la promotion de la paix, du développement et du cadre de développement durable; et c) confirmer le bien-fondé des activités de plaidoyer menées en faveur des réformes stratégiques qui s'imposent et des activités de développement ayant des effets à long terme.

34. Le programme VNU a contribué à l'élaboration de 16 études sur le volontariat, consacrées notamment à des recherches, portant sur des pays particuliers, effectuées en partenariat avec des organisations faisant appel à des bénévoles, des universitaires, des entités gouvernementales et des acteurs du secteur privé. Au Pérou, le programme a soutenu un atelier sur la démarche participative (élaborée à son initiative) utilisée pour mesurer la contribution du volontariat au

développement. Cet atelier, ainsi que les activités de recherche qui ont été menées par la suite, a permis de recueillir des données confirmant l'utilité de la contribution de l'infrastructure de volontariat au développement et a aidé à renforcer les réseaux régionaux. À Sri Lanka, l'atelier consacré au volontariat des jeunes en appliquant cette démarche a contribué à l'élargissement du programme d'activités de recherche et de plaidoyer dans le cadre de la Conférence mondiale de la jeunesse 2014.

Produit 2.2. Augmentation des capacités des pays (pouvoirs publics, société civile et organisations faisant appel à des bénévoles) pour encourager la participation de volontaires aux niveaux national et mondial

Résultats obtenus		Résultats selon les indicateurs par rapport aux objectifs d'étape à mi-parcours	
2.2.1	Résolutions de l'Assemblée générale mentionnant la valeur ou la contribution du volontariat	150 %	
2.2.2	Organisations faisant appel à des bénévoles œuvrant en partenariat avec le programme VNU	99 %	

35. Le soutien fourni par le programme VNU a contribué au succès de l'action menée pour susciter et faciliter la mobilisation des organisations nationales et internationales faisant appel à des bénévoles au cours du processus de développement pour l'après-2015, notamment sous la forme de dialogues entrepris au niveau national et de consultations essentielles tenues sous l'égide de l'ONU et consacrées au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le programme VNU a joué un rôle important en intégrant le volontariat dans plus de 30 rapports de pays portant sur les consultations nationales tenues sur l'après-2015. Au niveau mondial, avec le soutien du programme, le Groupe de travail « volontariat et post-2015 » a donné au volontariat la place qu'il mérite dans le nouveau programme de développement.

36. Le plan d'action visant à intégrer le volontariat aux politiques et programmes de paix et de développement pour la décennie à venir et au-delà, approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/129 du 17 décembre 2015, a été un accord intergouvernemental important pour le volontariat et le développement. Il a été élaboré par le programme VNU en consultation avec une vaste gamme de parties prenantes. Il énonce les mesures à prendre à l'échelle mondiale pour intégrer le volontariat aux activités de promotion de la paix et du développement de 2016 à 2025 (voir chap. IV).

37. Le programme VNU a activement cherché à renforcer la collaboration avec le secteur privé pour promouvoir le volontariat d'entreprise. La combinaison des capacités, des compétences en matière d'innovation et du savoir-faire technique du secteur des entreprises aux ressources du volontariat accélérera et améliorera l'exécution des activités menées par le système des Nations Unies en vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Lors de la célébration de la Journée internationale des volontaires 2014, le programme VNU s'est joint à d'autres parties prenantes pour annoncer une nouvelle collaboration avec le secteur privé, connue sous le nom d'IMPACT 2030. Il s'agit là d'une coalition mondiale de dirigeants du secteur privé et d'autres parties prenantes

désireuses d'élargir la portée des activités des entreprises et de leurs employés dans le domaine du volontariat afin de favoriser la réalisation des objectifs de développement durable. Le programme VNU s'emploie déjà à mobiliser le secteur privé par l'intermédiaire de son service de volontariat en ligne, et il compte créer de nouveaux partenariats en 2016-2017 afin de tirer parti de la position exceptionnelle qu'il occupe entre l'« offre » de personnels expérimentés et possédant des compétences techniques (les volontaires issus des entreprises du secteur privé) et la « demande » de solutions novatrices pour faire face aux défis du développement (en vue d'aider le système des Nations Unies à exécuter des projets dans des pays de programme).

Produit 2.3. Programmes de volontariat créés ou renforcés aux niveaux national et régional

Résultats obtenus		Résultats selon les indicateurs par rapport aux objectifs d'étape à mi-parcours	
2.3.1	Programmes de volontariat nationaux ou régionaux soutenus par le programme VNU	67 %	
2.3.2	Volontaires mobilisés par l'intermédiaire de programmes de volontariat nationaux ou régionaux soutenus par le programme VNU	27 %	

38. Une évaluation effectuée en 2014 a montré que le programme VNU a soutenu efficacement des infrastructures gérées par des volontaires dans les États Membres, en particulier en créant et en renforçant des programmes nationaux de volontariat, des réseaux de bénévoles, des organismes de coordination et des activités visant à augmenter les capacités des volontaires. Par la suite, un Programme mondial d'infrastructures a été lancé à la fin de 2015 en vue de faciliter la mise sur pied et le renforcement de programmes nationaux et infranationaux de volontariat. Le programme VNU a fourni un appui à 12 programmes nationaux et régionaux de création d'infrastructures de volontariat en 2015, ce qui a représenté 67 % de l'objectif à mi-parcours et a montré qu'il s'agit là d'un domaine dans lequel les activités devront s'intensifier considérablement en 2016-2017.

39. L'appui technique et opérationnel fourni par le programme VNU au programme de volontariat de la CEDEAO est un bon exemple des activités qu'il poursuit dans le domaine des infrastructures de volontariat. À la fin de 2015, 76 jeunes volontaires âgés de 18 à 35 ans et originaires de 11 États membres de la CEDEAO avaient été déployés en Guinée et en Sierra Leone pour fournir leurs services en tant qu'enseignants dans des écoles secondaires, infirmières et infirmiers, sages-femmes, médecins et spécialistes de la mobilisation des jeunes. Une évaluation indépendante a indiqué que ce programme a contribué à faire baisser le nombre de grossesses précoces, amélioré l'espacement des naissances (ce qui a fait diminuer les taux de mortalité maternelle), fait augmenter les taux nationaux de succès aux examens et renforcé considérablement les capacités au niveau national. Ce projet a permis aux pays de la région de satisfaire des besoins sociaux de base et a contribué à limiter les conséquences négatives des conflits et du dénuement économique en encourageant le dialogue et la coopération dans la région.

40. Des projets d'infrastructures de volontariat qui ont convergé avec les activités de jeunes volontaires ont également été mis en œuvre par le programme VNU en

2014-2015. Au Togo, 5 000 volontaires financés par le Gouvernement se sont vus proposer des affectations dans des organisations gouvernementales et de la société civile établies dans les zones rurales, ce qui a renforcé la cohésion sociale, facilité la fourniture de services sociaux aux groupes marginalisés et amélioré l'employabilité des jeunes diplômés. À Sri Lanka, le volontariat des jeunes a contribué fortement à la paix et au développement tout en permettant aux jeunes de devenir des dirigeants et des citoyens actifs, et d'acquérir des compétences professionnelles. La cérémonie de remise de prix aux volontaires les plus méritants a rendu hommage à ceux qui avaient apporté une contribution exceptionnelle à la société et a incité les autres à participer à l'action bénévole. La Volunteer Task Force (V-Force), une équipe spéciale de volontaires créée à l'initiative du programme VNU rassemblant tous ceux et celles qui souhaitent ardemment s'engager dans l'action bénévole à Sri Lanka, a atteint le cap des 5 000 membres inscrits et des 1 000 volontaires mobilisés.

C. Efficacité institutionnelle : le programme VNU est une organisation plus efficace et efficiente, avec des systèmes et des pratiques et processus de fonctionnement améliorés, des ressources bien gérées et un personnel motivé

41. Le programme VNU a concrétisé sa volonté de montrer qu'il est capable de gérer efficacement ses activités en adoptant une stratégie reposant sur sept piliers, des niveaux de référence pour des indicateurs et des objectifs étant établis pour chacun d'entre eux et servant à orienter les activités d'exécution (voir annexe 3). Les résultats obtenus dans quatre domaines importants où se sont concentrés les efforts du programme pour améliorer son efficacité en tant qu'organisme en 2014-2015 sont présentés ci-après.

Réorientation stratégique, alignement interne et renforcement de la gestion axée sur les résultats

42. Le lancement du cadre stratégique pour la période 2014-2017 a représenté la première étape d'un processus d'évolution de la réflexion, des résultats et de l'orientation stratégiques du programme VNU. Afin de mettre en œuvre le cadre stratégique et la matrice intégrée de ressources et de résultats, ainsi que pour les rendre opérationnels, des sous-stratégies et politiques détaillées ont été élaborées, analysées au cours de consultations et lancées en 2014 et 2015. Du point de vue de la programmation, il s'est agi de gérer 11 projets, programmes ou stratégies, dont la stratégie de mobilisation et de gestion des Volontaires des Nations Unies, cinq programmes mondiaux et la stratégie d'apprentissage des Volontaires. Du point de vue institutionnel, cela a nécessité l'élaboration de sept documents stratégiques portant notamment sur les stratégies applicables à un budget intégré, aux ressources humaines, aux communications, aux partenariats et aux technologies de l'information et des communications (TIC). Le programme VNU a adopté un nouveau processus de planification stratégique, similaire à celui du PNUD, qui a abouti à l'élaboration de ses plans d'action annuels pour 2014 et 2015. Les objectifs stratégiques à long terme du programme ont ainsi pu être alignés de manière harmonieuse sur les mesures annuelles des résultats obtenus dans les divers secteurs d'activité.

43. Ce processus de réorientation stratégique représentera un important investissement en temps et en ressources humaines pour les années à venir, au-delà de la période de mise en œuvre du cadre stratégique en cours. Jusqu'à présent, il a permis d'élaborer une planification, un suivi et une méthode de présentation des résultats plus ciblés et plus efficaces, et révélé que les processus internes de gouvernance et de prise de décisions du programme VNU devaient être alignés, ajustés ou rationalisés, selon des modalités adoptées en 2014 et mises en œuvre en 2015. Ces mesures ont permis d'aligner les structures de gestion internes de manière plus cohérente sur la structure de résultats de l'organisation. Des processus de gestion du changement ont également été entrepris en 2014-2015 pour la Section de la connaissance du volontariat et de l'innovation, la Section des partenariats, la Section de la gestion des résultats et la Section de coordination des programmes, et ont été accompagnés par le déploiement de nouveaux bureaux régionaux, ainsi que par la consolidation et le renforcement des unités sur le terrain, autant de mesures qui ont montré que le programme était capable de mener à bien les ajustements internes nécessaires pour s'adapter aux nouvelles priorités qui sont les siennes.

44. Pour soutenir une grande partie des mesures décrites ci-dessus, le programme VNU a entrepris un exercice de renforcement de la gestion axée sur les résultats, avec l'appui du Gouvernement allemand. En 2015, une évaluation détaillée de la gestion axée sur les résultats du programme a été entreprise. Cela a permis de constater que le pourcentage de projets et programmes de volontariat pleinement conformes aux procédures de suivi habituellement appliquées par le PNUD est passé de 21 % en 2013 à 60 % en 2015, et que le taux de mise en œuvre des réponses recueillies lors de l'évaluation de la gestion du programme s'est amélioré. Les évaluations des activités entreprises en 2014-2015 ont porté sur le volontariat en ligne, les infrastructures pour les volontaires et la participation du programme au processus de l'après-2015. Au cours des deux dernières années de la période de mise en œuvre du cadre stratégique, le programme procédera à d'autres évaluations et examens stratégiques dont les résultats seront pris en compte lors de l'élaboration du prochain cadre stratégique (2018-2021).

Amélioration des partenariats et des communications

45. En 2014-2015, le programme VNU s'est réorienté stratégiquement vers les partenariats avec les États Membres, les partenaires des Nations Unies, le secteur des entreprises, la société civile et les fondations. En 2014, il a effectué une enquête destinée à recueillir les données qui serviraient de base à la première stratégie de partenariat que le programme ait jamais élaborée. En octobre 2014, il a organisé son premier Forum des partenariats sur le thème « L'innovation dans l'action volontaire », auquel ont participé plus de 100 partenaires réunis pour débattre de nouveaux projets et services relevant du cadre stratégique. En 2013, les objectifs fixés en matière de mobilisation des ressources ont été atteints, tandis qu'un écart de 10 % a été accusé en 2014. Toutefois, pour 2015, comme les donateurs se sont, d'une manière générale, montrés moins enclins à accorder leur soutien, et en raison des fluctuations des taux de change et de la réorientation des priorités de plusieurs partenaires de financement importants, l'écart enregistré par rapport à l'objectif visé a été de 10,3 millions de dollars (42 %). En 2016, le programme VNU organise un deuxième sondage et un deuxième forum des partenariats en vue de poursuivre les efforts qu'il a entrepris pour élargir sa base de donateurs, en ciblant tout particulièrement des partenaires nouveaux et non traditionnels.

46. Les montants que les partenaires de développement, en particulier les gouvernements, fournissent pour financer intégralement les missions confiées aux Volontaires des Nations Unies constituent une source importante de fonds pour les programmes. Pendant l'exercice biennal, le programme VNU a bénéficié de partenariats prévoyant un financement intégral avec les Gouvernements de l'Allemagne, de la Belgique, du Brésil, du Danemark, de l'Espagne, de la Finlande, de la France, de l'Irlande, de l'Italie, du Japon, du Luxembourg, de la Norvège, de la Région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong, de la République de Corée, de la République tchèque, de la Suède, et de la Suisse. Les contributions au programme de financement intégral se sont élevées à 10,6 millions de dollars en 2014 et 8,2 millions de dollars en 2015. Le nombre de missions de Volontaires des Nations Unies ayant bénéficié d'un financement intégral est resté relativement stable (presque 500 par an). Une évaluation indépendante effectuée par le Gouvernement suisse en 2014 a révélé que deux ans après leur mission, près de 30 % des anciens Volontaires étaient employés au sein du système des Nations Unies. Le programme VNU a établi expressément de nouveaux partenariats prévoyant un financement intégral, par exemple en instaurant une coopération triangulaire et Sud-Sud avec la Chine et la Région administrative spéciale de Hong Kong. Tirant parti du succès remporté lors de la mise en œuvre du programme de volontariat de l'Université des Nations Unies bénéficiant d'un financement intégral, en collaboration avec des partenaires de longue date tels que les Gouvernements espagnol et japonais, le programme VNU a créé de nouveaux partenariats avec les Gouvernements de la Région administrative spéciale de Hong Kong et de la République de Corée.

47. Pendant l'exercice biennal 2014-2015, on a assisté à une baisse de 11 % des contributions au Fonds bénévole spécial, qui sont cruciales pour la poursuite des activités novatrices entreprises afin d'intégrer les volontaires et le volontariat aux projets que soutiennent les partenaires des Nations Unies en fournissant des fonds de démarrage, ainsi que pour l'élaboration de produits axés sur le savoir et dont les caractéristiques deviennent des critères d'excellence. Le programme VNU a créé des partenariats de financement du Fonds bénévole spécial avec les Gouvernements de l'Allemagne, de Bahreïn, du Bangladesh, du Bhoutan, de la Chine, de l'Inde, de l'Irlande, d'Israël, du Maroc, de la République démocratique populaire lao, de la République tchèque, de la Suède, de la Suisse et de la Thaïlande. D'autres partenariats stratégiques ont également permis de bénéficier d'importantes ressources en plus de celles du Fonds bénévole spécial, ce qui a permis au programme VNU de faire œuvre de pionnier et de transposer sur une grande échelle des innovations dont l'intérêt a été prouvé. Au nombre des principales initiatives de ce genre, il convient de citer le soutien accordé par la Fédération des Volontaires de Beijing à la Conférence internationale sur les échanges de services de volontaires, l'appui fourni par le Gouvernement allemand à un programme conjoint ciblant les jeunes au Mali et axé sur le volontariat en ligne, et la participation du Gouvernement japonais à la mise en valeur des ressources humaines pour la consolidation de la paix, ainsi que le soutien qu'il a accordé au programme VNU dans le cadre de la cinquième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, au titre des travaux entrepris en collaboration avec l'Union africaine pour permettre la mise sur pied d'initiatives en faveur de la jeunesse.

48. Dans le cadre des initiatives de communication stratégiques qu'il a prises aux niveaux régional, local et du siège, le programme VNU a ciblé un nombre croissant de parties prenantes afin de se positionner, ainsi que le volontariat, sous un jour encore plus favorable. La chaîne d'information du programme et le nombre de visiteurs de son site Web ont dépassé les objectifs fixés dans le cadre stratégique, avec plus de 4 millions d'abonnés. La couverture médiatique assurée par les moyens traditionnels, notamment sous la forme d'entrevues diffusées à la télévision ou par la presse écrite, ainsi que d'articles sur le Web, a également augmenté suite aux investissements stratégiques effectués dans les communications et les partenariats pour appeler l'attention sur la parution de l'édition 2015 du « Rapport sur la situation du volontariat dans le monde », sur la nouvelle image projetée par le programme VNU et sur la célébration de la Journée internationale des volontaires dans plus de 80 pays en 2014 et 2015. En 2015, 112 000 volontaires ont fait part de l'expérience qu'ils avaient vécue en diffusant leurs récits sur le site Web volunteeractioncounts.org.

Amélioration des processus, politiques et systèmes de gestion des services des Volontaires des Nations Unies

49. La proportion de candidats Volontaires (à l'exclusion des volontaires bénéficiant d'un financement intégral) acceptés par les partenaires des Nations Unies dès la première présentation de leur candidature a augmenté, au point d'atteindre l'objectif fixé dans le cadre stratégique. Le délai moyen s'écoulant entre la date de confirmation de l'acceptation par un partenaire et la date de déploiement d'un Volontaire est passé de 50 à 48 jours, ce qui représente une modeste amélioration de 4 %. L'efficacité et l'efficience des processus de gestion des volontaires sont améliorées grâce à un remaniement complet du « cycle » de déploiement; plus précisément, en 2015, la mise en œuvre de nouvelles procédures opérationnelles permanentes pour le déploiement de Volontaires nationaux a permis de maximiser l'efficacité des mesures adoptées dans ce domaine. Le programme VNU investit des ressources dans la mise au point et l'acquisition de moyens informatiques grâce auxquels il sera possible de réduire les délais de traitement des dossiers, d'améliorer la transparence et de renforcer la responsabilisation tout en atteignant un degré d'efficacité plus élevé suite à la décentralisation des fonctionnalités.

Amélioration de la gestion des ressources humaines et des opérations

50. En 2015, le programme VNU a annoncé une nouvelle stratégie de gestion des ressources humaines qui a redéfini l'expression « personnel du programme VNU », celle-ci étant désormais utilisée pour désigner à la fois les fonctionnaires du programme et les Volontaires faisant partie des équipes locales ou relevant des bureaux régionaux dans le cadre des activités qu'ils poursuivent pour atteindre les résultats expressément visés par leur action. Conformément à cette nouvelle définition, le programme VNU apporte les modifications nécessaires pour offrir les mêmes possibilités et le même soutien à tous les membres de son personnel. Une réforme cruciale clairement exposée dans la stratégie vise à faire en sorte que le programme, qui a jusqu'alors été une organisation implantée au siège, devienne un organisme d'envergure mondiale se distinguant par une présence renforcée au niveau des régions et des pays. Une étape déterminante franchie par le programme en 2014-2015 a été la création de quatre bureaux régionaux (à Nairobi, Dakar,

Panama et Bangkok) pour renforcer ses capacités au niveau régional et fournir aux équipes locales des services d'informatique décisionnelle, des conseils sur les programmes et des moyens de créer et de renforcer des partenariats. Suite à cette initiative, un peu plus de la moitié des membres du personnel du programme exercent désormais leurs activités au niveau des pays. Les bureaux régionaux jouent un rôle crucial en améliorant l'accessibilité des capacités pour les partenaires des Nations Unies et en offrant aux équipes locales un appui dans l'élaboration des programmes et la création de partenariats. En outre, le programme VNU met actuellement en œuvre un plan visant à accroître sa présence sur le terrain, ce qui lui permettra de consolider et renforcer ses capacités sur le terrain, en fonction des besoins et du potentiel au niveau des pays.

51. L'équilibre des sexes parmi le personnel du programme continue d'être une priorité; 60 % des membres du personnel sont des femmes, et la proportion de femmes occupant des postes de cadre supérieur (P-5 et au-dessus) a fortement augmenté, pour passer de 38 % en 2013 à 54 % à l'heure actuelle. Sur le plan opérationnel, le programme VNU a amélioré son efficacité et son efficience. Il a approuvé un plan d'investissement dans les TIC qui améliore la fonctionnalité du réseau d'équipes locales et renforce les processus de gestion interne.

III. Analyse et résultats financiers⁵

Objectifs stratégiques et hypothèses budgétaires

52. Pour obtenir les résultats définis dans le cadre stratégique, le programme VNU a élaboré pour 2014-2017 une stratégie budgétaire dont les objectifs sont les suivants :

- a) Les ressources doivent servir principalement à financer les investissements, en vue de la réalisation des objectifs du cadre stratégique;
- b) La viabilité financière doit être assurée dans un contexte caractérisé par la diminution des ressources ordinaires;
- c) L'organisation doit réagir plus rapidement aux défis qu'elle doit affronter sur le plan financier, en appliquant de meilleures méthodes de contrôle de ses activités et de gestion des risques financiers.

53. À cette fin, plusieurs hypothèses sur les sources et niveaux de recettes du programme VNU ont été énoncées dans la stratégie budgétaire, à savoir : a) on s'attendait à ce que les ressources ordinaires fournies par les États Membres au programme par l'intermédiaire du PNUD accusent une baisse en 2013-2015, mais se stabilisent en 2016 pour représenter une valeur budgétaire nette de 10,7 millions de dollars; b) les recettes provenant de la mobilisation et de la gestion des volontaires devaient augmenter au rythme de 12 % par an; et c) la mobilisation des ressources pour les projets et programmes devait permettre de les porter à 24,3 millions de dollars par an en 2015.

⁵ Veuillez également vous reporter à l'annexe 2.

Résultats financiers et initiatives visant à assurer la viabilité

54. En 2014-2015, le programme VNU a adopté une politique d'investissement destinée à promouvoir l'innovation, l'intégration de nouvelles fonctionnalités, le lancement de nouveaux produits et la décentralisation. Il a également présenté un budget intégré (suite à la décision 2013/28 du Conseil d'administration) et a instauré un système amélioré de recouvrement des coûts pour les services qu'il fournit. Plus particulièrement, il a entrepris une vaste analyse des dépenses de mobilisation et de gestion des Volontaires, et il collabore actuellement avec les partenaires des Nations Unies à l'examen des incidences qui en découlent. Nonobstant ces initiatives, le montant net des recettes ordinaires est tombé à moins de 10 millions de dollars par an, soit 8 % de moins que prévu. Les recettes ordinaires ne représentent actuellement qu'un tiers du budget de fonctionnement du programme, alors qu'elles constituaient 47 % de ce budget en 2013. En déployant ses ressources ordinaires, le programme a maintenu un niveau de présence minimum pour 60 équipes locales (conformément aux décisions de son propre Conseil d'administration et du Conseil d'administration du PNUD), étant donné qu'il s'agit là d'une condition essentielle à remplir par le programme pour mobiliser et gérer les Volontaires dans le cadre de l'appui qu'il fournit aux activités des partenaires des Nations Unies sur le terrain. En outre, des postes de direction clefs dont le programme a besoin au niveau du siège pour gérer son dispositif de responsabilisation et fournir des services d'appui essentiels à son fonctionnement sont financés par les ressources ordinaires. En bref, ces dernières sont cruciales pour assurer la viabilité de la base opérationnelle minimale dont le programme a besoin pour s'acquitter des principales tâches faisant partie de son mandat.

55. Bien que l'on ait enregistré, en 2015, une augmentation du nombre de volontaires, l'objectif de croissance à mi-parcours n'a pas été atteint. La mobilisation des ressources nettes a atteint 14 millions de dollars en 2015, ce qui représente un écart de 42 % par rapport à l'objectif visé. Pour compenser cette diminution de ses recettes globales, le programme VNU a amputé de 43 % ses dépenses officielles de gestion, principalement en procédant à des imputations appropriées aux comptes de financement des activités visant à assurer l'efficacité du développement et, dans une moindre mesure, en réduisant l'effectif en poste au siège et en externalisant certaines fonctions à des bureaux régionaux et à des équipes locales. Le programme a utilisé sa réserve extrabudgétaire pour poursuivre ses investissements dans des activités susceptibles de produire des retombées à l'avenir, et il a tiré parti des ressources de son Fonds bénévole spécial pour concevoir de nouvelles gammes de produits et de services et améliorer l'efficacité de ses activités. Il a l'intention de sortir de ce cycle financier défavorable fort d'une expérience qui lui permettra de devenir une organisation beaucoup moins lourde et mieux équipée pour se concentrer sur ses objectifs, prête à renouveler ses efforts pour profiter des possibilités de mobilisation des ressources non traditionnelles qui s'offrent à elle et lancer une gamme de produits revitalisée afin de répondre aux besoins du système des Nations Unies dans la mise en œuvre du Programme 2030.

IV. Réflexions à mi-parcours : difficultés, possibilités et perspectives d'avenir

La mise en œuvre du plan d'action sur le volontariat approuvé par l'Assemblée générale représente une occasion exceptionnelle de créer des partenariats transformateurs pour aboutir à des solutions

56. Le Programme 2030 reconnaît l'importance des volontaires et du volontariat pour la réalisation des objectifs de développement durable. Afin de stimuler la poursuite de la réflexion et du débat consacrés à ce thème, le programme VNU a élaboré un document (voir annexe 4) sur le volontariat dans le cadre du Programme 2030, dans lequel est décrite la contribution que le volontariat peut apporter à la recherche de solutions aux problèmes à surmonter pour réaliser les objectifs de développement durable. Les auteurs de ce document ont été guidés dans leur tâche par le plan d'action visant à intégrer le volontariat aux politiques et programmes de promotion de la paix et du développement au cours de la prochaine décennie et au-delà (2016-2030). Ce plan d'action, qui a été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/129, représente une occasion exceptionnelle pour le programme VNU. Ses trois objectifs stratégiques sont les suivants : a) renforcer l'appropriation du programme de développement par la population en appuyant l'engagement civique sur une plus grande échelle; b) intégrer le volontariat aux stratégies nationales et mondiales de mise en œuvre des objectifs de développement durable; et c) mesurer le volontariat. Un ferme engagement et l'établissement de partenariats solides avec les gouvernements, le monde universitaire, le système des Nations Unies, la société civile, les organisations faisant appel à des volontaires et le secteur privé sont essentiels pour assurer le succès de la mise en œuvre de ce plan.

57. Dans sa résolution, l'Assemblée a lancé un appel aux États Membres, aux organismes des Nations Unies, au secteur privé et à d'autres parties prenantes pour qu'ils soutiennent ce plan et lui fournissent toutes les ressources nécessaires, étant entendu que le programme VNU assurera sa mise en œuvre. Le programme est bien placé pour tirer parti du plan d'action en tant que moyen de renforcer la collaboration entre de multiples parties prenantes par le biais de la mobilisation des individus aux niveaux local, national et mondial, dans tous les secteurs. À cette fin, le programme VNU recommande aux États Membres de recourir à un mécanisme consultatif conçu pour favoriser les échanges de vues et permettre ainsi de tirer parti des efforts déployés par les diverses parties prenantes pour mobiliser les personnes remplissant les conditions nécessaires en tant que volontaires dans la mise en œuvre et le suivi des objectifs de développement durable. Le programme demande au Conseil d'administration d'approuver la création d'un tel mécanisme, dans le respect du principe de la représentation régionale. On disposera ainsi d'un dispositif efficace et efficient pour permettre la tenue de consultations périodiques, fournir une orientation et assurer le contrôle des activités de mise en œuvre.

Les ajustements stratégiques effectués au sein du programme VNU continuent de le réorienter dans un paysage de développement en mutation, pour qu'il devienne une organisation axée sur les partenariats et l'innovation, et lui donner les moyens d'obtenir de meilleurs résultats et d'engendrer des retombées plus favorables en 2016-2017

58. Lors de l'élaboration du cadre stratégique pour 2014-2017, le programme VNU a reconnu la nécessité d'évoluer en tant qu'organisation. Toutefois, la mise en œuvre de ce cadre a entraîné une transformation stratégique du programme. La réorientation de ce dernier a eu lieu à un niveau tel qu'il a été amené, pendant les deux premières années de la période prévue pour le cadre stratégique, à concentrer une grande partie de son attention sur les investissements à effectuer pour l'avenir. Il a investi des ressources dans la création de la base stratégique nécessaire, notamment en élaborant près de 20 nouvelles stratégies, en rationalisant les processus et en se dotant de capacités internes destinées essentiellement à soutenir les activités entreprises au niveau des pays et à assurer la collaboration des partenaires, à produire des résultats et à promouvoir l'innovation. Le programme VNU continuera de mettre l'accent sur l'innovation et de procéder à des investissements stratégiques, au niveau externe par le biais de partenariats entre le système des Nations Unies et le secteur des entreprises, de même que dans le cadre de la coopération Sud-Sud et, au niveau interne en renforçant sa présence sur le terrain, en améliorant les capacités des partenaires, en se dotant de moyens plus efficaces et plus efficaces, et en lançant d'ambitieux projets d'investissement dans le domaine de la gestion axée sur les résultats. Les résultats obtenus pendant l'exercice 2014-2015 étant prometteurs, on peut s'attendre à ce que le programme VNU bénéficie, au cours du prochain exercice biennal, d'une accélération des tendances positives qui se font jour.

Le programme VNU permettra de poursuivre des objectifs ambitieux, en particulier en ce qui concerne la mobilisation des Volontaires et des ressources, deux facteurs d'une importance vitale en tant que déterminants des effets du programme sur le développement et de sa viabilité financière à long terme

59. Quel que soit le bilan à mi-parcours des réalisations et des résultats, il reste encore plusieurs domaines dans lesquels des améliorations s'imposent pour le programme. Il s'agit notamment des enseignements à tirer de l'examen des 17 indicateurs des résultats obtenus dans la poursuite des objectifs des programmes, six d'entre eux ayant été inférieurs aux attentes à mi-parcours. Deux indicateurs cruciaux pour les objectifs à atteindre d'ici à la fin de 2017 sont les suivants : a) mobilisation de 10 000 Volontaires des Nations Unies par an; et b) mobilisation de ressources d'un montant de 50 millions de dollars par an. L'action à entreprendre par le programme pour accélérer la progression dans ces domaines a été définie; il importe de noter que compte tenu des résultats reflétés par chaque indicateur à mi-parcours, il est peu probable que le programme atteigne pleinement ces deux objectifs de tout premier plan. Plutôt que de procéder à un ajustement vers le bas de ces objectifs à mi-parcours, le programme continuera d'accomplir des efforts concertés pour les atteindre, car ils revêtent une importance vitale pour les effets exercés par le programme sur le développement et pour sa viabilité financière à long terme.

La mise en œuvre du cadre stratégique a été un processus riche en enseignements dans le renforcement du système de gestion axée sur les résultats utilisé par le programme VNU

60. Suite à la mise en œuvre du nouveau cadre stratégique et de la matrice intégrée de résultats et de ressources, le programme a dû procéder à un remaniement radical de son système de gestion axée sur les résultats, en particulier en ce qui concerne la production de données et les méthodes utilisées pour rendre compte des résultats. Il a commencé résolument à mettre en place les systèmes et outils nécessaires pour permettre aux programmes, projets et fonctions de base de fournir de manière cohérente, efficace et efficiente les résultats escomptés. La principale difficulté consiste à faire en sorte que le programme soit en mesure de mesurer les effets qu'il produit en termes de résultats pour le développement, ce qui constitue l'une des principales priorités du projet de gestion axée sur les résultats, ainsi que des cadres de résultats des programmes mondiaux. Les progrès réalisés à l'occasion de ce remaniement crucial seront décrits de manière plus détaillée dans le prochain cadre stratégique.

61. L'attention prioritaire accordée aux résultats a impliqué une forte dépendance par rapport aux données, ce qui a soulevé de nombreuses questions liées aux méthodes d'exploitation des données. Cela a nécessité la mise en œuvre d'un processus d'apprentissage à l'échelle du programme, et les ajustements à mi-parcours effectués sont présentés en détail à l'annexe 3. Le programme espère disposer de données récentes et précises pouvant être utilisées dans l'exécution d'un processus d'apprentissage propre à permettre l'amélioration des activités de mise en œuvre. Il s'agit ici du premier examen effectué après le début de l'utilisation de la matrice intégrée de résultats et de ressources et du système de gestion axée sur les résultats, et des améliorations seront nécessaires pour faire en sorte qu'il reflète pleinement la transformation que le programme a entreprise et qu'il s'efforce de mener à bien.

La transformation stratégique du programme se poursuivra à mesure qu'il élaborera le prochain cadre stratégique (2018-2021)

62. Le programme VNU est l'un des premiers organismes créés pour fournir des services communs au système des Nations Unies en offrant à des citoyens du monde hautement motivés et qualifiés l'occasion d'œuvrer à titre bénévole au sein de ce système. À mesure que le système de promotion du développement des Nations Unies adaptera ses modèles d'activité au Programme 2030, le programme VNU poursuivra son évolution stratégique. Il adapte ses gammes d'activités et ses services pour faire en sorte que des solutions viables soient fournies par les Volontaires au système des Nations Unies et au monde. Les volontaires et le volontariat sont exceptionnellement bien placés pour exercer des effets positifs sur la mise en œuvre au niveau local des objectifs de développement durable en assurant la mobilisation des ressources disponibles au niveau des communautés.

63. La transformation stratégique déjà en cours au sein du programme, combinée à la poursuite des efforts visant à prendre en compte les exigences du Programme 2030 et soutenue par l'apprentissage permanent résultant des évaluations et des examens, permettra de générer des ressources d'une importance cruciale pour assurer l'élaboration du prochain cadre stratégique (2018-2021).